



Le Bois-d'Oingt, demain

Élections municipales 2014

Le mode de scrutin: les changements
Présentation de notre liste...

Le mode de scrutin pour les communes de plus de 1000 habitants

- **Scrutin proportionnel de liste à deux tours**
- **les listes doivent être complètes (sinon impossible de se présenter). Il faut donc 19 noms pour Le Bois-d'Oingt.**
- **Les listes doivent alterner une femme et un homme, elles sont dites **paritaires**.**

Les conseillers communautaires

- Les bulletins de vote comportent deux colonnes:
- - **les candidats pour les sièges de conseillers municipaux** (19 pour Le Bois-d'Oingt)
- - **les candidats pour les sièges de conseillers communautaires** (3+1 pour Le Bois-d'Oingt)
- *Les candidats communautaires font partie de la liste des conseillers municipaux*

Bulletin de vote de notre liste

« Le Bois-d'Oingt, demain »

- **Conseillers municipaux**
 - **1- Marie-France Rochard**
 - **2- Pascal Terrier**
 - **3- Sophie Sauzay**
 - **4- Roland Chardon**
 - **5- Aude Corbi**
 - **6- Antoine Aubonnet**
 - **7- Noëlle Cousinier**
 - **8- Stéphane Bourgeay**
- **Conseillers communautaires**
 - **1- Marie-France Rochard**
 - **2- Antoine Aubonnet**
 - **3- Noëlle Cousinier**
 - **Stéphane Bourgeay**

Suite du bulletin de vote

- **9- Karen Veyre**
- **10- David Corbi**
- **11- Valérie Pacard**
- **12- Jean-Christophe Chaigne**
- **13- Mireille Mazzocco**
- **14- Fabien Kapp**
- **15- Cendrine Théret**
- **16- Sylvain Bastion**
- **17- Caroline Faucon**
- **18- Paul Marzloff**
- **19- Julie Riss**

Pour venir voter :

- Il faut **obligatoirement avoir une carte d'identité,**
- et sa carte d'électeur
- Il faut prendre un des trois bulletins de vote proposés. *Il comprend les noms de la liste que vous avez choisie,*
- et le mettre dans l'enveloppe

Il faut garder la liste complète

- Les **bulletins de vote** ne pourront pas être raturés : les électeurs ne pourront pas supprimer des noms sur une des listes, ni en rajouter (= pas de panachage) sinon le bulletin serait nul
- *En fait les électeurs n'ont aucun choix, sauf de choisir un programme et une liste en entier.*
- *Les conseillers communautaires leur sont imposés (choix de la liste).*

Les résultats

- Une part de **proportionnelle** est introduite (*environ 4 sièges maximum pour une commune ayant 19 conseillers*).
- La moitié des sièges est attribuée à la liste majoritaire (= 10 sièges pour Le Bois d'Oingt)
- L'autre moitié (9 sièges) est répartie entre les listes en fonction du nombre de voix obtenu

Simulation avec 3 listes

- La commune a 1770 électeurs
- Abstentions déduites: 1200 votants? Majorité : 601 voix

Un exemple de résultats

- **Liste A : 700 voix - Liste B : 400 voix- Liste C: 140**
- **1^{ère} Répartition liste A 50% des sièges : 10 sièges**
- **2^e répartition des 9 sièges restants selon coefficient électoral (1200 voix divisées par le nombre de sièges restant, soit $9 = 133$ voix par siège) :**
- **Liste A : 5 sièges - Liste B : 3 sièges- Liste C: 1 siège**
- **Résultats: A: 15 sièges - B: 3 sièges – C : 1 siège**

Un deuxième tour ?

- Si une des listes a la moitié des voix exprimées + 1, **la répartition des sièges se fait dès le premier tour**
- Si aucune des listes n'a la moitié des voix exprimées, un deuxième tour est organisé.
- Mais le mode de répartition sera le même et la liste **majoritaire aura 14 ou 15 sièges**, même si son avance est minime.

Élections municipales 2014 = conclusions

Pour chacune des 3 listes, **les 4 à 5 derniers** noms de la liste ont très peu ou pas du tout de chance de passer.

Pour chaque liste **un ou deux noms (les premiers)** sont sûrs de passer.

Mais pour pouvoir changer de politique, et mettre en œuvre un nouveau projet, il faut avoir la majorité du nombre de voix exprimées.

Quelles chances pour notre liste ?

- Il y a toujours une tentation pour les électeurs de reconduire les sortants: d'où peu d'évolution
- Mais la liste actuelle, avec certaines réalisations positives par ailleurs,

a commis des erreurs très visibles:

- Elle n'a pas su maîtriser **l'urbanisme**
- Elle n'a **pas élaboré un projet d'avenir dans le PLU**
- Elle n'a pas joué de rôle moteur dans la Communauté de communes.

Elle a été absente du Syndicat Mixte du Beaujolais.

Pourquoi notre liste ?

- *Pas pour les intérêts personnels de nos membres ou d'un groupe,*
- *Pas pour soutenir un ou des partis politiques,*
- *Pas pour s'opposer ou critiquer.*
 - **Mais pour un projet différent**
- **Projet pour cette commune en pleine expansion,**
- **Projet pour la région des Pierres dorées, son paysage et son environnement,**
- **Projet pour les habitants, leur cadre de vie et les services dont ils disposent.**

Un programme réaliste et attractif

- Depuis plusieurs années, certains se sont formés et informés.
- Depuis plusieurs mois nous préparons le contenu.
- Depuis plusieurs semaines, nous réalisons des fiches-projets et complétons les contenus.

Nos atouts : un bon projet, porté par une bonne équipe

Nous présentons un bon projet

- Il est **réaliste et sérieux**, préparé avec soin.
- Il a été réalisé **en concertation** et avec des consultations assez larges.
- Il est **bien adapté à la taille et aux moyens** de la commune.
- **Nous proposons ici des idées nouvelles, qui avaient été ignorées ou refusées.**

Nous avons des projets précis

- Nous sommes les seuls à proposer des **projets d'équipements publics** précis, adaptés à notre population et au rôle de chef-lieu de canton de la commune.
- Nous en proposerons aussi en Communauté de communes : salle de spectacles, **équipements touristiques** pour faire découvrir nos paysages de vignobles, mise en valeur du patrimoine...

L'agriculture a disparu des programmes

- Nous sommes les seuls dont le programme prenne en compte **l'agriculture en tant qu'activité économique** à part entière, et support de nos milieux naturels.



Nous sommes les seuls à dire clairement ce que sera notre politique d'urbanisme

- Nous **modifions en quelques mois le PLU** et son contenu. Nous réserverons les terrains nécessaires pour les équipements publics nouveaux.
- Nous **limiterons les constructions de logements** et seront plus exigeants sur leur intégration dans village, leur confort et leur situation.

Nous mettrons en oeuvre une démarche de concertation

- **Une meilleure information**, qui encourage les habitants à s'intéresser à la vie de leur commune et à s'y engager,
- **Une meilleure concertation** avec des commissions actives et plus démocratiques,
- **Une organisation nouvelle** qui permettra aux conseillers de pouvoir s'investir et d'être écoutés.
- **Davantage de collaborations** avec les communes proches

Nous créerons de nouvelles commissions

- **La commission d'urbanisme**, pour examiner les demandes de permis et suivre le PLU.
- **La commission circulation, voirie, parkings, commerces.**
- **La commission culture**, formation, écoles.
- **La commission environnement, cadre de vie, accessibilité (avec Agenda 21).**
- **La commission patrimoine**, tourisme, fleurissement (chargée du parc Pichat)...

Nous reconduirons certaines commissions existantes

- **La commission chargée des travaux** et de l'entretien des bâtiments communaux
- **La commission des finances** et des appels d'offres
- **La commission sports, loisirs, fêtes, associations**
- **La commission vie sociale** inter-génération
- **La commission information, communication**

Nos engagements d'équipe

- Nous avons réuni **une équipe compétente, diversifiée**, en âges (48 ans en moyenne) et en expériences.
- Nous gérerons la commune avec **sérieux** (*budgets, personnels, action sociale, urbanisme...*).
- Nous travaillerons **en équipe**, dans le respect de chacun.
- Nous **chercherons à nous perfectionner et nous former** dans un monde qui change.

Nos engagements d'équipe

- Nous **adapterons nos projets aux besoins et aux priorités.**
- Nous **représenterons la commune** à l'extérieur avec dynamisme et en proposant des initiatives nouvelles.
- **Nous défendrons l'identité de la région et le cadre de vie de ses habitants.**